



**Décision n° D\_2026\_0027 PHILO**

*Portant approbation du contrat de prestation « **Conférence Histoire de pensée sur le thème « La crise en question : brève histoire philosophique** » entre Mme. Esther ROGAN et la Ville de Romainville.*

**Le Maire de Romainville,**

**Vu**, la loi du 17 février 2009

**Vu**, le Code des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2122-22 et L 2122-23 relatifs aux attributions exercées par le Maire au nom de la commune,

**Vu**, la délibération du Conseil Municipal **du 04 juillet 2020 n°20\_07\_05** accordant pour la durée du mandat délégation de compétences à Monsieur le Maire dans le cadre des dispositions précitées,

**Considérant**, l'objet culturel et le faible degré de concurrence du présent secteur d'activité,

**Considérant**, que la présente prestation ne peut être attribuée qu'au prestataire susvisé pour des raisons intellectuelles,

**Considérant**, la nécessité de conclure un contrat de prestation avec Mme. Esther ROGAN pour la « **Conférence Histoire de pensée sur le thème « La crise en question : brève histoire philosophique** » qui se tiendra le **vendredi 10 avril 2026 à 18h30** à la Maison de la Philo de la ville de Romainville.

**Décide**

**Article 1 :** Le présent contrat est attribué à **Mme Esther ROGAN**, siégeant 7 impasse de la liberté, 93230 Romainville, pour un montant total de **350 € TTC**.

**Article 2 :** Le présent contrat est conclu pour la Conférence « Histoire de pensée sur le thème « La crise en question : brève histoire philosophique » qui se tiendra le 10/04/2026 à 18h30 à la Maison de la Philo.

**Article 3 :** D'autoriser Monsieur le Maire, représentant le Pouvoir Adjudicateur, à signer le présent contrat.

**Article 4 :** Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa notification.

**Article 5 :** Une ampliation de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur Le Préfet de Seine-Saint-Denis

Romainville,  
Le 13 mars 2026

François DECHY  
Maire de Romainville